

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 53 (1902)
Heft: 7-8

Artikel: L'arbre aux quarante écus (Ginkgo biloba)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

53^me ANNÉE

JUILLET/AOUT 1902

N^o 7/8

L'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*).

Campagne de Villamont près Lausanne.

(Avec illustration.)

M. Curchod-Verdeil, inspecteur des forêts de Lausanne, a bien voulu nous communiquer le cliché reproduit en tête de ce numéro. Ainsi que le remarque M. Fankhauser, ce *Ginkgo* a plus ou moins le port d'un arbre croissant en massif. Ce qu'il faut attribuer à la présence d'arbustes dont il était entouré à l'origine, qui l'ont amené à se débarrasser de ses branches basses et à partir en hauteur.

Il a déjà été question ici de ce résineux exotique. Voici cependant quelques renseignements, puisés dans l'ouvrage de Kirvan et qui donnent l'histoire de l'introduction de cette essence en Europe :

„En 1712 Kämpfer avait parlé d'un arbre inconnu en Europe, mais croissant spontanément en Chine et appelé dans ce pays *Gink-Go* ou *Ginki-Go*, mots qui signifient *arbre sans feuilles en hiver*. En 1771 Linnée adoptant ce nom chinois y ajouta le surnom de *biloba*, tiré de la forme des feuilles. Ce fut seulement en 1754 que cet arbre singulier fut introduit en Angleterre, et la France en posséda le premier exemplaire en 1788, époque où Broussonet en rapporta un pied qui fut planté au jardin botanique de Montpellier. C'était un pied mâle qui fleurit pour la première fois en 1812. D'autres pieds furent encore introduits en France, notamment au jardin de Trianon ; ils étaient également mâles et incapables par conséquent de fructifier. Mais en 1822 des fruits furent obtenus pour la première fois en Europe sur un pied femelle, près de Genève ; des boutures, prises sur cet arbre, furent greffées sur les mâles de Montpellier et de Trianon, et ne tardèrent

pas à produire des fruits parfaitement sains et mûrs qui permirent de reproduire le Gink-Go par semis.“

J'ai tout lieu de croire que le Gink-Go de Villamont qui est un mâle, était du même envoi que le pied femelle de Genève qui donna de la graine en 1822. Cette essence fructifie de très bonne heure (j'ai recueilli en 1882 des fruits d'un Gink-Go de Beau-Rivage qui avait été planté en 1861). On peut donc admettre que le pied de Genève a été planté tout au commencement du siècle dernier; si l'on compare le Gink-Go de Villamont avec des épicéas qui l'entourent et qui ont tout à fait l'aspect d'arbres de cent ans ou environ et si l'on pense qu'à cette époque les envois d'exotiques étaient très rares, il est permis d'admettre que les deux arbres ont fait la route ensemble.

Plus loin M. de Kirvan ajoute : Le bois du Gink-Go, d'après le Handbook, est d'un blanc jaunâtre, élégamment veiné, compacte, à grain fin et serré et susceptible d'un beau poli; on le compare à celui de l'érable.



Action des eaux dans les ravins.

(Suite. Voir n° de Juin.)

Nous pouvons résumer comme suit notre article précédent.

Le terrain glaciaire lui-même est partout solide et ne glisse que là où il est ramolli par l'eau. Aussi les éboulements n'ont ils lieu en grande partie que dans les endroits où viennent sortir des sources. Les dégradations sont plus abondantes et plus actives aux temps où les sources sont fortes, soit aux fontes des neiges et après les longues pluies.

Par conséquent tout ce qui est source, flaque d'eau stagnante ou simplement suintement doit être envisagé comme cause efficiente des décrochements.

La cause principale des glissements disons-nous, réside dans le ramollissement du terrain glaciaire provoqué par les eaux d'infiltration. Mais ces éboulements ne pourraient-ils pas aussi avoir leur origine dans le déchaussement du pied des berges par le torrent? Ce peut être le cas évidemment, mais c'est ici l'exception.